



Diiferent avec banque suite arnaque cb

Par kemai, le 08/10/2009 à 09:42

Bonjour,

je suis commerçant ,j ai encaisser 5800euro en cb a un client que je connaissai,pas de problemme,et 11 semaine apres sans courrier sans rien la banque a recuper sur mon compte pro la dite somme car le client avait forcer les autorisation a notre insu.j ai fait des courrier au service client sans reponse pour l instant.

Est ce que cette operation est legale,surtout au niveau du delai?

Precisons de plus que le client etait a la caisse d epargne comme moi.

En vous remerciant d avance ,je vous adresse mes sinceres salutations.